

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
caf de Savoie et de Haute
Savoie

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE

Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action - Accompagnement CTG - 2ème phase - CAF 73-74

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

Contenu – Démarche d'intervention

La mission se déroulera en 2 phases. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

La première phase, comprenant une journée d'acculturation sera consacrée à construire une vision partagée de la CTG ainsi que les premiers éléments constitutifs d'un socle commun de références.

La deuxième phase permettra de construire les premiers outils nécessaires au déploiement de la CTG

Deuxième phase

Journée 2 : 19 septembre 2019

Objectifs : Le portrait de territoire...

- Co-construire les grandes étapes de mise en œuvre d'une CTG,
- Co-construire, en équipe projet, les portraits de territoires CTG,
- Définir les éléments nécessaires à la construction des portraits de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF (Requête unique CTG auprès du bureau d'étude),
- Appréhender et déployer le projet de Caisse... quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?... Quelles articulations avec les schémas départementaux ?

Journée 3 : 20 septembre 2019

Objectifs : Des données froides aux données chaudes jusqu'au recensement des partenaires...

- Penser une approche de co-développement avec les territoires,
- Enrichir les portraits de territoire par des données chaudes de connaissance de ces territoires (Capital stratégique de développement) et identifier les principaux enjeux en termes de trajectoire de développement de ces territoires,
- Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, ...)

{C}{C}
{C}{C} {C}{C} {C}{C}

{C}{C}
{C}{C} {C}{C} {C}{C}

Intervenant

Thierry CHEINE, Animateur/formateur, Accolades

Méthodes pédagogiques

- î Pédagogie participative et interactive
- î Formation-action avec co-construction

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Intervenant

Thierry CHEINE, animateur/formateur, Accolades

Méthodes pédagogiques

- î Pédagogie participative et interactive
- î Formation-action avec co-construction

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmises par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.



Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
